

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 17 octobre

2014

Ecole maternelle publique « Anne Sylvestre » de Romillé

* **Présents :**

Enseignants : M. Régis Paulhe, Mme Karine Blaize, Mme Valérie Moinard, Mme Anne Coste, Mme Laurence Bordage, Mme Lemoine.

Parents élèves : Mme Anne-Claire Rolland, M. Jérôme Chevalier, Mme Alexandra Goubert, Mme Laure-Marine Petit,, Mme Hélène Provost,, Mme Magali Collignon.

Représentants de la commune : Mme DAUCE Marie Hélène (Maire) et Mme PORTES Johana (Adjointe)

Excusés : M. Ruban (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Roux Caroline, Marie Canut

1. Résultat des élections

Nombre d'électeurs inscrits : 314

Nombre de votants : 194

Bulletins blancs et nuls : 9

Suffrages exprimés : 185

Liste « Rolland Anne Claire » : 93 voix

Liste « association des parents d'élèves » : 92 voix

Chaque liste a obtenu trois sièges

Le taux de participation cette année est d'environ 61,8 %

Rappel des taux de participation des années antérieures :

2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
32%	53%	44%	51,3 %	59,5%	65,3%	64,6%	61,8 %

Elus de la liste « Rolland Anne Claire »

Titulaires	Suppléants
Mme Anne-Claire Rolland	Mme Virginie Pépin
M. Jérôme Chevalier	M. Christophe Mérille
Mme Alexandra Goubert	Mme Sophie Collet

Elus de la liste « association des parents d'élèves » :

Titulaires	Suppléants
Mme Laure-Marine Petit	M. Laurent Pichon
Mme Elise Govin	Mme Cécile Martin
Mme Hélène Provost	Mme Magali Collignon

2. Règlement intérieur : éventuelles propositions de modifications et vote

Proposition d'ajout au règlement intérieur

Par mesure de sécurité et d'hygiène, les animaux domestiques (chiens ...) ne sont pas admis dans l'école.

Ajout et règlement intérieur votés à l'unanimité.

3. Calendrier des réunions du conseil

2^{ème} Conseil d'école : Vendredi 27 Février 2015 à 18h

3^{ème} Conseil d'école : Vendredi 5 juin 2015 à 18h

4. Bilan de rentrée : effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement des classes, coopérative scolaire.

Effectifs le 24/09/2014

Organisation pédagogique des 6 classes de l'école maternelle :

	Bordage Laurenc e	Lemoine Carole	Roux Caroline	Blaize Karine	Moinard Valérie	Coste Anne	Total
TPS	9	9					18
PS	23	23					46
MS			28	28			56
GS					30	30	60
Total	32	32	28	28	30	30	180

A la rentrée, l'école compte 180 inscrits.

	Effectifs 2007/08	Effectifs 2008/09	Effectifs 2009/10	Effectifs 2010/11	Effectifs 2011/12	Effectifs 2012/13	Effectifs 2013/14	Effectifs 2014/15	Variation (%) ente 2013-14 et 2014-2015
TPS	24	26	25	26	25	21	18	18	0%
PS	41	54	54	57	46	66	52	46	-11.5%
MS	41	43	56	55	53	45	63	56	-11.2%
GS	50	44	50	55	55	54	46	60	+30%
TOTAL	156	167	185	193	179	186	179	180	+0.6%
Nbre de classes	5	5	6	6	6	7	7	6	

Les effectifs cette année sont en hausse de 1 élève.

ANNEE DE NAISSANCE	NBRE DE Naissances	NBRE D'inscrits (année 2014- 2015)	niveaux	pourcentage d'inscrits/naissances
2009	76	60	GS	79 %
2010	70	56	MS	80 %
2011	46	46	PS	100 %
2012	50	18	TPS	36 %
2013	54			

En moyenne (GS/MS/PS), les effectifs correspondent 84 % des naissances d'une année.

Projection pour la rentrée 2014 : Vu le nombre de naissances sur Romillé en 2012, et si il y a toujours le même rapport inscrits/naissances, nous pouvons prévoir 42 PS. Soient 162 élèves.

Coopérative scolaire

Mme Roux Caroline, enseignante adjointe, est la mandataire du compte de la coopérative scolaire.

Nous rappelons que la coopérative scolaire fonctionne avec les fonds collectés par l'amicale (amicale des parents d'élèves) lors des actions réalisées. (Loto, fête de l'école ...)

Il y a une cotisation OCCE (association départementale) pour tous les élèves et les enseignants de l'école qui s'élève à 366.25 €

Ce budget sert à financer beaucoup de choses : spectacles, abonnements magazines pour les classes, les achats au Super U (achat de matériel pour des activités de classe tels que des ingrédients pour faire de la cuisine, du terreau et des graines pour réaliser des plantations...), les livres offerts à Noël...

Il sert également à compléter le budget « sortie scolaire » de la municipalité. Le montant alloué par la mairie est de 12.5 € par élève. Le montant de 12,50 couvre le transport uniquement.

Thème de l'année : Le Voyage

Les enfants de PS « voyageront » au travers des animaux et iront en fin d'année au Zoo de la Bourbansais.

Les enfants de MS prendront sans doute les transports en commun pour se rendre à Rennes. Lieu non défini encore à ce jour.

Les enfants de GS prendront les bus et le métro pour se rendre à Rennes au Planétarium afin de voyager dans l'espace.

L'activité poney pour les GS est maintenue cette année. Il y aura 4 sorties programmées. Date en attente de confirmation

5. présentation des A.P.C. pour l'année 2014/2015. (Activités pédagogiques complémentaires)

Présentation du dispositif :

En plus des 24 heures d'enseignement obligatoire par semaine, il peut être proposé des activités pédagogiques complémentaires.

Publics concernés : groupes restreints d'élèves sous la responsabilité d'un enseignant.

Quand : de 15h40 à 16h25 après la classe.

Contenus : Aide aux élèves en difficultés ou activités en lien avec le projet d'école.

La priorité pour ce début d'année est sur l'aide aux élèves en difficultés. Plus tard dans l'année, des ateliers en lien avec le projet d'école pourront avoir lieu.

Les enfants sont pris en charge une fois par semaine.

Chaque enseignant doit faire 36h d'A.P.C. pour un temps plein.

Le projet d'A.P.C. est validé par l'IEN.

6. Présentation du P.P.M.S.

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S pour permettre aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

(BO hors série n°3 du 30 mai 2002 C. n° 2002-119 du 29/05/2002, circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

Les risques auxquels est exposée l'école maternelle sont :

- Les tempêtes
- Les séismes
- Les transports de matières dangereuses
- Le nucléaire

En cas d'accident majeur, l'alerte sera déclenchée par le Directeur ou Mme Moinard / Mme Coste. Le signal d'alerte est le sifflet.

Au signal, chaque enseignant se mettra en sûreté avec ses élèves dans sa classe. Les portes de l'école seront fermées jusqu'à la levée de l'alerte (levée faite par le préfet). Il est demandé aux parents de ne pas venir chercher leur enfant.

Une information aux familles a déjà été transmise aux parents. Un exercice devra être réalisé pendant l'année.

Une simulation pourra être faite avec la participation des pompiers.

7. Suite des demandes d'investissements de l'année 2013/2014

Le réseau internet : toujours à l'étude.

Les tapis de la salle de motricité validés pour 4.

L'ordinateur du bureau en cours de commande.

Il est possible qu'une association comme l'APE ou l'Amicale puisse faire une demande auprès du Conseil général afin de renouveler les ordinateurs des différentes classes.

8. Demandes d'investissements pour l'année 2014/2015

Aération du dortoir de la classe 5. L'école demande la création d'une fenêtre afin d'avoir une aération « naturelle » et en même temps un peu de lumière naturelle dans cet espace qui sert également à l'Atsem pour son travail, et de coin jeu pour les enfants.

9. Collation de l'après midi.

L'APE a rencontré Mr Pellerin et Melle Johana Portes afin de discuter autour de cette collation qui pose problème quant au grignotage. Une enquête va être menée auprès des familles et une solution sera prise pour la rentrée janvier 2015

10. Aménagement de l'environnement de l'école maternelle

Nettoyage et élagage de la haie de long des classes de caroline, Valérie et Anne.

Ramassage des feuilles dans la petite cour car cela devient glissant et le risque de glissade important.

La secrétaire pour les parents d'élèves : Mme Petit

La secrétaire pour l'équipe enseignante : Mme Bordage

Le président du conseil d'école : M Paulhe